

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 106, Rue de Paris

PARIS. 43, Bd. Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix — Toucouing

BUREAUX : Roubaix 351-17
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING 3-55
3, rue Fédérale Lohoucq

DIRECTRICE : M^{me} Eug. GUILLEUME.

CONTE DE NOËL

LA MAMAN QUI REVIENT

Une veille de Noël. Un temps sec et froid. Si froid que le pale soleil de midi qui s'est pourtant attardé quelque peu dans les rues de la ville, a laissé l'eau des ruisseaux aussi gelée qu'avant sa venue.



— Alors, coudes aux genoux, il pleure !

Une ville de province toute parcourue d'une bise glacée qui se jette à la face des gens dont le pas se presse.

Les magasins ont un air de fête inaccoutumée. Des acheteurs entrent... sortent... mains encombrées.

Des bandes d'enfants s'arrêtent aux étalages. Leurs yeux reflètent selon leur état, la joie ou l'envie ou la tristesse.

Les premiers échantillonnés dans de chauds vêtements, guêtres et gantes, désignent du geste à leur maman attentive, un objet convoité.

Les autres, jambes nues, doigts gourds, tapent du pied le sol et soufflent dans leurs mains pour mieux supporter leur faction obstinée devant toutes ces merveilles.

Parmi ceux-ci erre Pierre Damey. Ses camarades l'interpellent :

— Dis-donc, qu'est-ce que tu voudrais pour ton Noël ?

— Tout... ou seulement ce train avec ces rails et puis aussi... ce petit vélo... ce... avion mécanique... ?

— Tes bêtises, t'auras pas tout ça. On n'est pas riche, j'ai bien dit. Mais maman m'a dit que j'aurais des choses.

La même réponse.

Entre ces bambins pauvres, un nom circule : « Maman » et se mêle à cet autre : « Noël ».

Pierre Damey a plus froid. Il n'y aura pour lui, pas de Noël... et il n'a plus de maman.

Depuis dix mois elle est partie. Une dispute qu'il n'a pas comprise, s'est élevée, un soir entre ses parents. Son père a chassé sa mère en la poursuivant de mots dont son esprit ignore le sens :

« Malheureuse... fille... ne remets plus les pieds ici ou je t'assomme. »

Elle est partie. Pendant quelque temps elle a essayé de revoir Pierre, mais son mari était si menaçant qu'elle a eu peur et n'est plus revenue.

Il y a huit mois qu'il ne la pas vue. Le papa interroge, a dit qu'elle était morte, qu'il n'y faisait plus penser.

Pourtant le petit y songe sans cesse. Il ne dit rien de tout ce que sa tête brasse d'idées fixes et tristes. Mais il est sioux de sa propre détresse, et il est sans force devant l'existence.

Le père a perdu le goût du travail et le foyer est pauvre et vide. L'argent manque souvent. Il semble que le cœur de la maison a cessé de battre depuis l'affreux départ. L'homme et son enfant demeurent muets en face l'un de l'autre se cachant leur misère et leur isolement.

Tout bleu de froid, Pierre Damey est rentré au logis. Personne ne l'y attend. Il est tout seul.

Yvonne FOURDRAIN-DENUTTE

(LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)

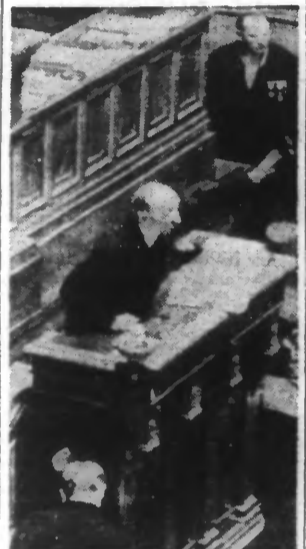
LE SÉNAT

a voté les projets de loi sur les Ligues, le port d'armes et les excitations au meurtre

Ceux-ci pourraient revenir devant la Chambre dès demain

(DE NOTRE RÉDACTION PARISIENNE)

Le débat engagé lundi au Sénat sur les ligues, le port d'armes et la provocation au meurtre, s'est terminé hier matin par l'adoption de l'ensemble du projet sur les ligues, par 207 voix contre 84.



M. Léon BÉRARD, Ministre de la Justice intervenant dans le débat

En deux séances remplies de dignité et de controverses juridiques, les membres de la Haute Assemblée ont conféré le droit de dissolution des ligues au pouvoir exécutif par voie de décret pris en Conseil des ministres, de préférence au pouvoir judiciaire.

Le Sénat ayant ainsi achevé la question du projet de loi sur les ligues, la Chambre qui siégera jeudi après-midi pour discuter le projet de loi sur le recrutement de l'armée, pourrait se trouver saisi des textes venus du Palais du Luxembourg dans le courant de l'après-midi ou au début de la soirée, si la Commission de législation civile et criminelle est en mesure de les rapporter devant elle.

D'après les premières indications recueillies hier, dans les couloirs, il est probable que l'article premier qui accorde au Gouvernement, sans avis du Conseil d'Etat, le droit de dissoudre les groupements tombant sous le coup de la loi sera maintenu tel quel et qu'une seule modification sera éventuellement apportée aux dispositions votées hier matin.

M. Marc RUCART a annoncé, en effet, son intention de réclamer la suppression des exceptions qui ont été relatives en faveur des sociétés de préparation militaire, d'éducation physique et de sport.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

Les beaux Cadeaux de Noël de "Kid l'Espiegle"

Le premier prix, 20.000 francs en espèces et un billet de la Loterie des Régions Libérées, a été remis hier à Madame LETAUT-BLANCHARD

A nos Lauréats qui deviennent gratuitement tous souscripteurs de la Loterie des Régions Libérées, « Kid l'Espiegle » souhaite maintenant « Bonne Chance ! »



Mme Germaine LETAUT-BLANCHARD — entourée de M. LETAUT, son mari (à droite) et de son beau-frère — signant le reçu du premier CADEAU DE NOËL DE « KID L'ESPIÈGLE » (20.000 fr. en espèces et le billet de la Loterie des Régions Libérées N° 991.000 - Série 1), que vient de lui remettre M. L. LE MASSON, Rédacteur en Chef de notre journal, que l'on voit à gauche.

Et voici que, pour de braves gens, un beau rêve, un rêve doré s'est réalisé grâce à notre journal.

M^{me} et M. LETAUT-BLANCHARD, de SAINT-PYTHON, les heureux gagnants du premier CADEAU DE NOËL DE KID L'ESPIÈGLE, gémissaient encore, il y a quelques jours, sur le destin néfaste qui, depuis plusieurs années, s'était abattu sur leur foyer.

Et, soudain, leur horizon enténébré s'est éclairé. Un coup de chance, la plus aimable espérance du populaire « Kid », et le bonheur est à nouveau dans leur maison. Vingt mille francs ! Pour eux, c'est la fortune, l'assurance d'un avenir meilleur, c'est la joie de vivre dans toute sa splendeur. « Kid l'Espiegle » a frappé à la bonne porte.

Une charmante manifestation de sympathie

Hier, la gagnante du Grand Cadeau de Noël était chez nous. M^{me} LETAUT-BLANCHARD avait voulu, par un geste délicat qui l'honore et nous ravit, que son magnifique prix lui fût remis dans notre maison même, une maison qui est un peu la sienne puisqu'elle y a trouvé l'assurance de jours meilleurs.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE ET EN SIXIÈME PAGE, LA SUITE DE LA LISTE DES GAGNANTS.)

MONSTRUEUX CRIME D'UN ENFANT DE QUINZE ANS A AUBERVILLIERS

Celui-ci noya sa nièce, âgée de deux mois, dans une bassine et s'enfuit, mais il fut arrêté dans la nuit

Paris, 24. — Un drame navrant s'est déroulé hier après-midi à Aubervilliers : un jeune homme de 15 ans a noyé dans un baquet une fillette de deux mois.

M. et Mme Bernard, 52, avenue de la République, à Aubervilliers, vivaient avec un frère de M. Bernard, Pierre-Marcel, qu'ils avaient recueilli quelques mois auparavant. C'est, aux dires de ceux qui l'ont approché, un jeune garçon poussé trop vite, paraissant plus grand que son âge, à l'air sournois, se liant peu.

Son frère l'avait pris avec lui à la suite d'une fugue du gamin qui avait quitté sans motif connu le domicile paternel, dans l'Oise, et avait été arrêté pour va-

bandage quelques jours plus tard, par les gendarmes.

Pierre-Marcel avait été mis à l'école d'Aubervilliers.

Depuis deux mois et demi, dans ses moments de liberté, il faisait quelques courses et gardait sa petite nièce. Rien ne pouvait faire pressager le drame qui devait se dérouler hier.

Or, pendant M. et Mme Bernard se réjouissaient à la pensée que Mme Bernard mère, qui devait arriver à Aubervilliers très prochainement, garderait leur fillette pendant leurs travaux.

(LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)

UNE FEMME ÉTRANGLÉE ET HORRIBLEMENT MUTILÉE PAR SON MARI A HOUPLINES

Le cadavre de la malheureuse a été trouvé, trois jours après le meurtre, dans une chambre du café du « Pick-Up »

L'assassin, Eugène Baurain qui fut déjà impliqué dans une affaire de crime et de vol commis à Berlaumont, est en fuite



La maison du crime et — en médaillon — le mari assassin Eugène BAURAIN.

Au café du « Pick-Up », rue de l'Égalité à Houplines, on était en lisse diluée et en même temps que s'effritaient les bouchons des litres de vin et que fusaient les rires des consommateurs, le pick-up installé à proximité du phonographe lançait les refrains, valse à la mode, que chacun scandait du talon, tandis qu'à l'instar du « patron » : Eugène Baurain, certains clients et amis dansaient. L'allégresse était générale disons-nous mais elle était tout particulièrement remarquable chez Baurain qui ce jour-là, plus encore qu'un autre jour, extériorisait véhément sa joie. Quelqu'un manqua pourtant à la fête : Mme Baurain, née Marie-Louise Hébon, qu'on s'efforçait de ne pas voir comme à l'habitude.

Sur un lit situé dans une petite chambre du 1er étage, un cadavre gisait.

Marie-Louise Hébon avait été étranglée la veille ou l'avant-veille par son mari Eugène Baurain, étranglée et horriblement mutilée.

Le sommeil de l'innocent

M. René Jonckière qui était un ami de la maison avait déjà reçu à maintes reprises les confidences du mari : Eugène Baurain, 38 ans, qui à tort ou à raison — l'enquête ouverte le dira — suspectait sa femme et reprochait à celle-ci d'avoir une liaison. « Si un jour, en venant, tu trouves porte close, n'entre pas, dit dimanche dernier encore Baurain à son camarade, passe par derrière et entre... »

Hier matin donc, vers 9 h. 30, le café du « Pick-Up » n'étant pas ouvert, M. Jonckière, se rappelant la recommandation de son ami, pénétra dans la maison en escaladant un mur de clôture.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

Les Funérailles des trois victimes de la catastrophe de Wormhoudt

SOUS UN CIEL GRISATRE, TOUTE LA POPULATION, A LAQUELLE SE JOIGNIRENT LE PÈRE ET LE FRÈRE DE L'AUTEUR DE L'ACCIDENT, A CONDUIT, EN CETTE VEILLE DE NOËL, LES PAUVRES PETITS ÉCOLIERS A LEUR DERNIÈRE DEMEURÉ

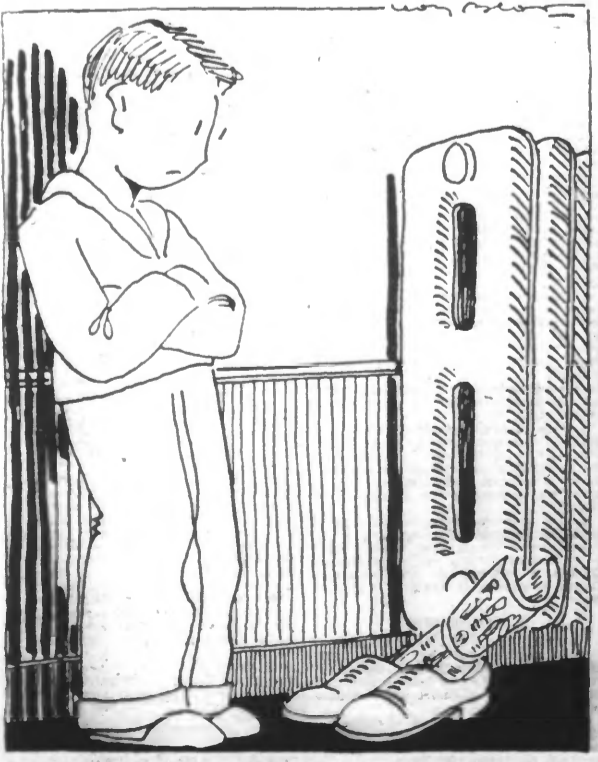


EN HAUT : La foule émue se pressant sur le passage du cortège funèbre que l'on voit EN BAS, arrivant devant l'église de WORMHOUDT.

Emouvante et pénible entre toutes, fut la cérémonie qui se déroula hier matin, sous un ciel grisâtre, à travers les rues de Wormhoudt, recouvertes d'un épais verglas. La nature elle-même semblait avoir

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

NOËL 1935



« Zut !... Le Père-Noël est un farceur, il m'envoie un catalogue ! ! ! »

Les descendants des bergers de Bethléem



Voici la seule famille qui descend en ligne directe, dit-on, des bergers de BETHLÉEM, appelés à venir rendre hommage au Christ. Cette famille qui ne représente pas moins à l'heure actuelle de cinq générations, habite BETH SAHAUR, près de Bethléem.

Notre photo montre les derniers représentants de ces cinq générations habillés chacun selon leur époque.